

## De la prévention à l'éducation à la sexualité ?

■ En France, la prévention du sida auprès des jeunes s'intègre désormais dans le cadre plus large d'une éducation à la sexualité, destinée à participer de la construction sociale et individuelle de chaque jeune. De nombreux efforts restent cependant à réaliser pour mettre en place une éducation digne de ce nom.

« Il y a six ans, les collégiens et lycéens étaient saturés par les messages de la prévention sida. Lorsque nous venions leur en parler, ils nous appelaient "Monsieur ou Madame préservatifs". Il nous est alors apparu que bien d'autres problématiques les préoccupaient – comme l'orientation sexuelle, les grossesses non désirées ou les textes de loi autour de la sexualité – et nous avons décidé d'élargir le champ de nos interventions », explique Nathalie Truchet, responsable des programmes collèges-lycées du Centre régional d'information et de prévention sida (Crips) Ile-de-France. Aujourd'hui, les séances abordent les différentes questions que les jeunes se posent sur de la sexualité, avec une place privilégiée accordée

auxquelles ils peuvent s'adresser (Sida Info Services, la ligne Azur, Fil Santé Jeunes, Cybercrips, Cité de la Santé) (1).

Cette pédagogie correspond à celle qu'utilise un grand nombre d'intervenants en prévention sida. L'évolution de leur approche va dans le sens des préconisations du ministère de l'Éducation nationale. Ce dernier, alerté à plusieurs reprises entre 1988 et 1993 de l'insuffisance du discours informatif sur la maladie pour développer des comportements responsables chez les jeunes, décide d'inscrire l'éducation sexuelle et la prévention sida dans le cadre plus large d'une « éducation à la sexualité ». La circulaire du 11 avril 1996 rend cet enseignement obligatoire pour les classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, à raison de deux heures minimum par an. Un pas supplémentaire est franchi en 2001 avec la généralisation de l'éducation à la sexualité à tous les niveaux scolaires (école, collège, lycée), à hauteur « d'au moins trois séances annuelles et par groupe d'âge homogène » (loi n° 2001-588, art. 22). Il ne s'agit plus seulement, dans ce nouveau contexte législatif, de rendre plus audible le discours de prévention, mais de reconnaître la sexualité comme une « composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen » (2). L'éducation à la sexualité ne repose, dès lors, pas uniquement sur la biologie « mais intègre tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Elle doit permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par les hommes

**« Les formateurs constatent que les jeunes possèdent de meilleures connaissances sur le sida. Un certain nombre de croyances ont disparu. Toutefois, le préservatif féminin et le traitement post-exposition restent encore mal connus. »**

à la notion de plaisir et aux modalités du rapport à l'autre sexe. Cette approche globale permet de s'adapter aux demandes des élèves, à leur degré de maturité et de ne pas leur présenter la sexualité sous le seul prisme de la maladie. Elle n'en contient pas moins des passages obligés relatifs à la prévention sida : mode d'emploi des deux préservatifs – masculin et féminin –, informations sur les tests de dépistage, sur le traitement post-exposition. Les jeunes reçoivent également un préservatif, un porte-clefs pour le protéger et de la documentation sur les structures

et les femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales » (3). Dans ce cadre, l'éducation à la sexualité ne peut se présenter comme un cours magistral et normatif : elle part au contraire des connaissances et des préoccupations des élèves – sans jamais porter de jugement sur ce qui est dit – afin de créer du débat et de les amener à bâtir leurs propres réponses. Une démarche de projet mise en place par les chefs d'établissements est fortement recommandée. Voilà pour les principes.

### Des inégalités

Depuis 1995, l'Éducation nationale forme des personnels à l'éducation à la sexualité, sur la base du bénévolat. Les futurs formateurs des intervenants sont initiés pendant un an à la sexologie et à la pédagogie de l'éducation à la sexualité. Pour l'heure, un peu plus de 200 d'entre eux ont bénéficié de ce cursus et ont relayé leurs connaissances à 12 000 personnels de l'Éducation nationale (selon les estimations du Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention) – principalement des médecins scolaires, des infirmières et des professeurs (4) de sciences de la vie et de la terre (SVT), qui ont reçu une formation de trois jours. Un bilan des actions conduites entre 1997 et 2001, produit par l'Éducation nationale, rapporte que, malgré ce dispositif, l'éducation à la sexualité tarde à se mettre en place correctement à cause de :

- la difficulté à accorder les disponibilités horaires des élèves, des enseignants et des intervenants ;
- l'absence de projet d'établissement concernant l'éducation à la sexualité, de sorte que les actions semblent parfois « parachutées », sans logique pour la classe ;
- la disponibilité souvent insuffisante des personnels de l'Éducation nationale et des partenaires extérieurs.

Ces partenaires sont autorisés à pallier le manque de formateurs internes à l'Éducation nationale. Théoriquement nombreux à pouvoir intervenir dans les collèges et/ou les lycées (Crips, EMIPS, associations de lutte contre le sida, Mouvement français du planning familial, Couple et Famille, caisses primaires d'assurance-maladie, etc.), ils doivent souvent limiter leurs prestations, faute de financement. Les crédits alloués à l'Éducation nationale par la Direction générale de la Santé n'ont en effet cessé de baisser (de 380 000 euros en 1995 à 15 000 euros en 2000), jusqu'à être supprimés en 2001. Depuis, l'Éducation

## La question de l'âge

En fonction de l'âge, les préoccupations face à la sexualité ne sont pas les mêmes. A l'école primaire, les enfants sont dans une période de mise entre parenthèses de l'intérêt porté à la sexualité. Au ministère de l'Éducation nationale, on estime que la notion d'éducation à la sexualité à ces âges doit pour le moment faire l'objet d'études. On y pressent toutefois qu'un apprentissage en ce sens pourra porter sur la connaissance des différences entre sexes et la nécessité d'apprendre à ne pas injurier l'autre sexe. A partir de l'adolescence, la sexualité fait son entrée, souvent brutalement : les corps se transforment, des désirs nouveaux se font sentir et perturbent l'équilibre psychique. Une construction de soi-même se met en marche, non sans tourment. L'ouverture des uns et des autres à une sexualité naissante ne s'opère pas à la même allure. C'est surtout au collège que la question de ce décalage se pose. La responsable de l'EMIPS Paris (Équipe mobile d'information et de prévention santé), Charlotte Paoletti-Melman s'interroge ainsi sur la pertinence de l'action que ses équipes mènent en dans les classes de 4<sup>e</sup> (935 interventions par an) tiraillée entre la nécessité de tendre des perches à ceux qui ont débuté leur vie sexuelle ou subissent des violences et celle de ne pas bouleverser la majorité des élèves, « *qui a les pieds dans l'enfance et qui prend des explications en pleine figure, lorsque d'autres de leurs camarades utilisent des termes qu'ils ne connaissent pas et que nous nous devons d'expliquer* ». Jongler entre les besoins des uns et des autres n'est pas nécessairement évident au cours d'une séance de deux heures. Bref, une question délicate.

Consultations  
de dépistage  
et d'information  
pour tous en  
Ile-de-France

Brochure consultable en ligne : [www.lecrips.net/webidf/publications/index.htm](http://www.lecrips.net/webidf/publications/index.htm)

nationale prend à sa charge ces 15 000 euros, ce qui lui permet d'attribuer 5 000 euros annuels par académie : une somme dérisoire, compte tenu du nombre d'établissements concernés. Sans compter que, depuis 2004, ces budgets ont cessé d'être fléchés, de sorte que leur allocation à l'éducation à la sexualité dépend du bon vouloir de chaque recteur.

Dans ce contexte, l'éducation à la sexualité varie considérablement d'une région, d'un département, d'une académie et d'un établissement à l'autre.





© Olivier Charlot

## Le Cybercrips : un espace exceptionnel dédié aux 13-25 ans

Au rez-de-chaussée de la Tour Montparnasse, le Crips Ile-de-France a créé il y a deux ans un espace chaleureux et ludique, entièrement consacré aux questions liées aux drogues et à la sexualité. « *Nous avons voulu que le Cybercrips soit un espace de plaisir, qui réponde aux attentes des jeunes* », explique Benoît Félix. Sur des ordinateurs en libre accès, les adolescents trouvent en mots et en images pleines d'humour des réponses à tout ce qu'ils ont toujours voulu savoir sur le sexe sans oser le demander : comment se mettent les préservatifs, comment on dépiste le sida, etc. Ailleurs, une pompe leur montre comment sont testés les préservatifs, et une « boîte magique » leur permet d'évaluer leur capacité à les mettre dans le noir. Des préservatifs féminins et masculins,

ainsi que des lubrifiants sont bien sûr à la disposition des jeunes, ainsi que, entre autres documentations, le délicieux double guide intitulé « Guide du corps féminin au-dessous du soutien-gorge et du corps masculin au-dessous de la ceinture », qui répond avec humour aux questions récurrentes que se posent les filles et les garçons.

Le Cybercrips accueille aussi bien des individuels que des classes, notamment des jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse et des personnes handicapées. « *Ces publics sont prioritaires pour nous parce qu'ils sont généralement moins bien informés que les autres* », précise Benoît Félix. Les animateurs font faire aux groupes de jeunes la visite complète de l'endroit et leur proposent une animation-débat, en groupes mixtes ou séparés. Les séances, qui partent des questionnements et des connaissances des jeunes, mêlent des questions sur le désir et l'amour à d'autres aspects plus techniques. « *Nous leur montrons comment sont faites les parties génitales, à quoi ressemblent les trithérapies ou comment se présentent les différents modes de contraception. Notre but est que tout devienne très concret à leurs yeux.* » Un cahier permet également aux jeunes de parler anonymement des violences sexuelles qu'ils ont vues ou subies. « *Lorsque nous voyons quelqu'un qui est en train d'écrire, nous allons vers lui et nous essayons de créer un lien. En cas de besoin, nous lui signalons des structures susceptibles de l'aider.* » Des consultations spécifiques sont en outre proposées sur la tabacologie, le cannabis ou l'identité sexuelle.

Cet espace rencontre un vif succès. Soixante-dix adolescents s'y rendent en moyenne chaque après-midi. Beaucoup y reviennent et y emmènent leurs copains. Des accords locaux sont en train de se mettre en place pour exporter l'idée du Cybercrips. Une affaire à suivre...



Cette brochure répondant aux questions des jeunes est disponible au Cybercrips.

Si le Crips Ile-de-France bénéficie depuis 1992 du soutien indéfectible de sa région et peut se réjouir de toucher 80 % des lycées et 50 % des Centres de formation par alternance (CFA), aucune autre région ne peut se prévaloir d'un programme aussi systématique. Brigitte Reboulot, directrice du Crips PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), expose la situation dans sa région : « *Le Crips PACA anime des séances dans les CFA de la région, mais nous ne disposons d'aucun financement pour intervenir dans les lycées. Quelques associations arrivent parfois à obtenir de l'argent pour mettre en place un projet sur le long terme. Les Ddass financent également quelques opérations en milieu scolaire, dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, parce qu'il existe là une véritable volonté politique. Mais dans l'ensemble, très peu d'actions rencontrent leur budget.* » Les interventions se réalisent donc avec les moyens du bord, pour le meilleur et pour le pire. « *J'entends parfois que c'est une mère d'élève qui est intervenue sur le sida, parce qu'elle est infirmière. Ce n'est pas sérieux* », ajoute Brigitte Reboulot. Le Crips Aquitaine déplore, lui aussi, le manque de volonté du conseil régional de s'investir dans le domaine de la santé. Avec son financement limité et en baisse, en provenance de la Ddass, ce Crips réalise des séances ponctuelles, sur le sida, à la demande des établissements, souvent pour des classes de 3<sup>e</sup>. Il participe aussi à une journée de sensibilisation au sida organisée par l'université de médecine de Bordeaux II. De nombreuses autres associations interviennent dans la région. Autre exemple : en Auvergne, le Crips, qui ne compte que deux personnes, répond ponctuellement aux sollicitations des collèges et lycées (environ 30 établissements en 2003), au tarif de 80 euros la séance de deux heures. Il n'y a donc pas d'unité qui se dégage des actions des Crips, dont les possibilités d'intervention dépendent des financements qui leur sont accordés localement. Un même constat de disparité – avec un manque global de financement pour l'éducation à la sexualité – doit être fait à tous les niveaux du pouvoir.

### Proposer une intervention adaptée

L'éducation à la sexualité ne profite donc pas à tous les élèves français de façon homogène. L'Education nationale estime qu'entre 1997 et 2000, 53,5 % des collèges ont mis en place des actions dans ce sens et qu'environ 90 % ont été reconduites d'une année sur l'autre. On peut classer ces interventions



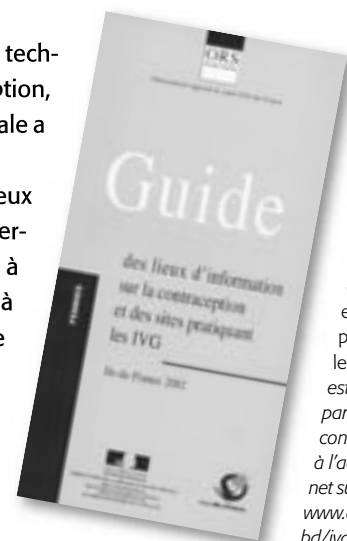
© iStockphoto

## Où en sont les élèves ?

**Dans l'ensemble, les formateurs constatent que les jeunes possèdent de meilleures connaissances sur le sida qu'il y a quelques années. Un certain nombre de croyances ont disparu. Toutefois, le préservatif féminin et le traitement post-exposition restent encore mal connus. Dans l'ensemble, l'intérêt des élèves pour l'éducation à la sexualité apparaît très fort. Les jeunes sont extrêmement à l'écoute. Des formes de violence sont toutefois signalées. A l'EMIPS Ile-de-France, on constate depuis deux ans une recrudescence de la violence entre les garçons et les filles, qui est telle dans certains collèges que les intervenants sont obligés de séparer les sexes. Au Crips PACA, on signale l'absence de repères de certains jeunes, « qui racontent des histoires de tournantes et ne voient pas où est le problème ». Ces situations très préoccupantes ne concernent heureusement qu'une mince fraction des élèves, mais elles rappellent plus que jamais la nécessité de travailler sur les notions de différences entre les sexes et de respect.**

en trois catégories principales :

- l'intervention isolée, purement technique, sur le sida ou la contraception, bref, celle dont l'Education nationale a constaté l'insuffisance ;
- l'intervention ponctuelle (deux heures), proposée par des personnes formées à l'éducation à la sexualité, internes ou non à l'Education nationale. L'approche pédagogique consiste à partir des connaissances des élèves, en les suscitant à travers un débat participatif, une séance de théâtre forum – ou théâtre interactif (cf. encadré p. 14). Les animateurs réajustent les connaissances factuelles des élèves et leur proposent des documents et des adresses pour approfondir les questions qui les préoccupent ;
- l'intervention suivie, soit parce qu'elle se déroule en plusieurs séances de deux heures, par petits groupes,



Le Guide des lieux d'information sur la contraception et des sites pratiquant les IVG est édité par l'ORS. Il est consultable à l'adresse Internet suivante : [www.ors-idf.org/bd/ivg-form.asp](http://www.ors-idf.org/bd/ivg-form.asp)

soit par l'implication des professeurs qui décident de trouver un biais pour intégrer l'éducation à la sexualité dans leur cours (5), soit par la mise en place d'un Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (afin d'inscrire la sexualité dans une démarche plus globale de santé), soit encore à travers des projets spécifiques (création de poèmes ou d'une pièce de théâtre autour du sida, etc.). Le but est d'éviter que les deux heures d'intervention adviennent sans préparation ni suivi des élèves. Pour le docteur Lamour, directeur du Comité régional et départemental d'éducation et de promotion de la santé (Credeps) des Pays de la Loire, les projets d'établissements constituent le seul garant de l'efficacité de l'éducation à la sexualité. « *Autrement, on n'a pas le temps de savoir où en sont les jeunes et de leur proposer une intervention adaptée* », estime-t-il.

Alors que la loi préconise une éducation à la sexualité pour tous les niveaux de classe, force est de constater pour le moment que celle-ci ne profite pas encore comme il le faudrait à tous les élèves. Beaucoup de jeunes n'ont entendu parler de prévention sida que sous un angle restreint – l'angle médical –, avec le risque que cela comporte, celui d'un message qui reste inaudible. « *La psychosociologie explique que*

*lorsqu'une menace est trop forte, elle est occultée* », rappelle le docteur Lamour, en ajoutant combien une approche globale, sur plusieurs niveaux de classes lui paraît importante. Nous en sommes encore loin. Faute de moyens financiers, certes, mais aussi faute d'implication suffisante des politiques et des responsables d'établissements. La sexualité n'en a décidément pas fini de générer des résistances. ■

Laetitia Darmon

(1) Une douzaine d'associations assure des permanences à la Cité de la Santé (au cœur de la Villette) sur le thème du sida.

(2) Circulaire n°2003-027, du 17 février 2003, en application de la loi n°2001-588.

(3) Idem.

(4) La controverse reste ouverte sur la pertinence qu'il peut y avoir à ce que des professeurs parlent de sexualité devant leurs élèves. Pour certains spécialistes de l'éducation à la sexualité, une telle démarche met en danger les professeurs devant leur classe. Des personnes extérieures à l'établissement ou ancrées dans le champ de la santé leur paraissent plus aptes à réaliser ce type d'interventions.

(5) C'est ce que suggère la circulaire du 17 février 2003 : « Dans les enseignements, à tous les niveaux, les programmes des différents champs disciplinaires [...] offrent, dans leur mise en œuvre, l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports en relation avec l'éducation à la sexualité [...] »



La compagnie Entrées de Jeu.

Photo : D.R.

## Le théâtre forum ou l'art de trouver des solutions

Cela fait quatre mois que Matt et Kim sortent ensemble. Ce soir, Matt a décidé que le moment idéal pour qu'ils fassent l'amour était arrivé. Mais Kim ne se sent pas encore prête. La négociation commence... et chacun reste sur ses positions. Il s'agit là de l'une des sept scènes que la compagnie Entrées de Jeu propose lors de son spectacle *Pas si simple et pas si compliqué non plus*, qui répond à une commande du Crips Ile-de-France. Le principe est le suivant : plusieurs situations très précises – allant de la difficulté à faire le premier pas vers celui/celle qui nous plaît à la gestion d'une infidélité dans un couple, en passant par la négociation du préservatif lors d'une première nuit d'amour – sont jouées aux élèves. Aucune ne finit de façon satisfaisante. Le meneur de jeu invite donc les élèves, à l'issue de la pièce, à choisir les trois scènes qui les intéressent le plus et à modifier les attitudes des acteurs, afin de débloquer la situation. Les élèves viennent interpréter eux-mêmes le changement de comportement qu'ils suggèrent. Le théâtre forum s'achève sur un quart d'heure d'informations plus précises sur les préservatifs masculins et féminins et sur la contraception (notamment la pilule du lendemain). Le théâtre forum, que plusieurs compagnies théâtrales pratiquent en France, n'a pas pour vocation de se substituer aux séances de prévention plus traditionnelles mais de les introduire ou de les compléter. Andréa, élève de seconde qui a assisté à une représentation, estime qu'il « *est intéressant de pouvoir rejouer les situations, parce qu'on voit comment elles peuvent changer en fonction de l'attitude des personnages. Ça oblige aussi à se rendre compte qu'il y a des comportements qu'on ne doit pas accepter. Je trouve cela structurant.* »